ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DES CLUBS DU DISTRICT DU PUY DE DOME DE FOOTBALL

Vendredi 20 juin 2025

Auditorium Antenne Ligue Auvergne Rhône-Alpes à Cournon

Après vérification des pouvoirs, il est établi que le quota des voix comptabilisées permet à l'Assemblée des clubs du District du Puy de Dôme de délibérer légitimement et conformément aux dispositions prévues aux statuts sur toutes les questions inscrites à l'Ordre du jour de cette réunion.

Total de voix des inscrits : 931

Total de voix des présents : 720 (moitié + 1 : 361)

Clubs absents:

01 - U.S. BEAUMONTOISE - 508949

02 - F.C. BLANZAT - 533382

03 - F.A. LE CENDRE - 521161

04 – CLERMONT OUTRE MER – 552951 (pas facturé)

05 - F.C. CLERMONT METROPOLE - 582731

06 - CLERMONT AGUIRA - 580690

07 – A.S. CUNLHATOISE – 521491

08 – E.S. DES VOLCANS MALAUZAT – 520562

09 - A.S. MALINTRAT - 540057

11 – ST AMANT ET TALLENE SPORTING CLUB – 564178 (club labellisé)

12 - U.S. SAINT GERVAIS - 514515

13 - F.C. SAINT MAURICE - BIOLLET - 552635

14 - U.S. SAINT SYLVESTRE PRAGOULIN - 519064

15 – L'OUVERTURE – 554468

OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 23 NOVEMBRE 2024

Aucune remarque n'étant formulée par l'Assemblée, le procès verbal de l'Assemblée Générale du 23 novembre 2024 est adopté à l'unanimité.

ALLOCUTATION de Mr Philippe AMADUBLE

Président du District du Puy de Dôme de Football

Mesdames, Messieurs, chers amis

Tout d'abord, avant d'ouvrir cette Assemblée Générale de fin de saison et de présenter les personnalités qui nous font l'amitié d'être à nos côtés, permettez-moi, comme il est pour nous de coutume, d'avoir une pensée pour tous les serviteurs du football du département disparus au cours de cette saison.

Pour cela, observons tous ensemble un moment de silence.

Merci à tous

Bien évidemment, je voudrai saluer la présence et les remercier d'être à nos côtés

- Guy POITEVIN Vice-Président de la LauraFoot et Président du District de l'Allier
- Laurent LERAT membre du Conseil de Ligue Président du District de la Haute Loire

Remerciements également à mes collègues du Conseil de Ligue,

• Anthony ARCHIMBAUD – Charlène MATHIEU – Nicole CONSTANCIAS et sans oublier André CHAMPEIL, ancien Président du District

Je vous présente les excuses de

- Pascal PARENT Président de la LauraFoot et Lilian JURY Président Délégué de la Laurafoot pris sur d'autres Assemblées Générales.
- Thierry CHARBONNEL Membre du Conseil de Ligue Président du District du Cantal

Nous voilà aujourd'hui pour clore cette saison 2024/2025 et je tiens, en premier lieu, à vous remercier, Présidents, dirigeants, éducateurs et licenciés de Club de votre présence qui témoigne de l'intérêt que vous portez à notre District.

Je tiens à mettre en évidence votre engagement, votre énergie et votre passion pour le football amateur tout au long de cette année sportive.

Félicitations à tous les clubs qui accèdent au niveau supérieur. Cette réussite n'aurait pas été possible sans l'implication de tous vos bénévoles.

Une pensée également aux clubs qui sont malheureusement rétrogradés et qui je ne doute pas, sauront rebondir la saison prochaine.

Concernant nos effectifs, notre District reste stable – 23 762 licenciés contre 23 758 la saison dernière.

Par contre, à noter une baisse importante du football d'animation (- 8 % chez les garçons et – 13.5 % chez les filles)

Du côté satisfaction, notons la hausse des dirigeantes et dirigeants (+ 9 % chez les hommes / + 7.5 % chez les femmes) et dans la catégorie arbitres + 7.5 % avec 303 arbitres recensés. Le plus dur reste à faire avec ces derniers car il faudra les fidéliser et faire en sorte qu'ils progressent dans l'arbitrage.

Dans cette optique, le District a le souhait de prendre un Conseiller Territorial en arbitrage.

Je souhaite aujourd'hui aborder un sujet grave, un sujet qui nous concerne tous : les incivilités sur et autour des terrains, et leur conséquence directe : une augmentation alarmante des sanctions dans notre district.

Depuis plusieurs saisons, nous observons une dégradation préoccupante du climat dans nos compétitions, toutes catégories confondues des plateaux au seniors, féminins ou masculins. Cette saison encore, le nombre d'incidents, d'injures, de comportements agressifs — verbaux ou physiques — est en nette hausse.

Les chiffres sont là, froids, implacables :

- Une augmentation des sanctions disciplinaires par rapport à la saison précédente.
- Des agressions verbales en hausse, touchant non seulement les arbitres, mais aussi les joueurs, éducateurs, et parfois même les jeunes.
- Une multiplication des matchs interrompus, tendus, et parfois annulés pour raisons de sécurité.

Ce n'est pas cela, le football que nous voulons.

Le football est, et doit rester, un vecteur de lien social, d'éducation, de respect et de plaisir partagé. C'est notre responsabilité collective de le protéger.

Pourquoi cette dérive?

La société elle-même traverse des tensions, et le monde du sport n'est pas une bulle isolée. Mais ce constat ne doit pas servir d'excuse. Il doit au contraire renforcer notre mobilisation.

Nous ne pouvons pas accepter que des enfants quittent le terrain en larmes. Nous ne pouvons pas tolérer qu'un arbitre mette fin à sa mission par peur ou dégoût. Nous ne devons pas fermer les yeux lorsqu'un dirigeant ou un éducateur dépasse les bornes de ce qui est acceptable.

Que faisons-nous ? Que devons-nous faire ?

D'abord, le District a renforcé sa politique disciplinaire. Ce n'est pas de gaieté de cœur, mais par nécessité. Les barèmes seront plus fermes, les suspensions plus longues, les exclusions plus systématiques. Nous devons protéger celles et ceux qui font vivre notre sport.

Mais la sanction – qu'elle soit disciplinaire ou financière - ne peut pas être notre seule réponse.

Nous devons aussi éduquer, prévenir, accompagner. C'est pour cela que :

- Des sessions de sensibilisation seront organisées dès la rentrée pour les dirigeants, les éducateurs, les jeunes et les parents.
- Un travail est engagé avec les clubs volontaires pour créer une charte de comportement, claire et visible.
- Le plan de valorisation des arbitres sera renforcé avec nous l'espérons la présence d'un C.T.A. dans les prochains mois : ils sont trop souvent pris pour cibles alors qu'ils sont essentiels au bon déroulement des rencontres.

Dans un moment, le Président de la Commission des Enfants et des jeunes vous dira un petit mot à ce sujet.

Nos objectifs communs – demeurent que le fairplay et le respect soient omniprésents. Pour cela, je vous invite à continuer à lutter pour endiguer ce fléau afin que l'on puisse encourager et soutenir vos joueurs pour rester unis dans l'esprit du sport et contribuer à donner une autre image du football.

Je voudrais terminer mon intervention en remerciant tous les bénévoles des différentes commissions du District qui œuvrent tout au long de l'année.

Merci également à nos éducateurs salariés du District qui font un très bon travail auprès des jeunes de vos clubs.

Je n'oublie pas nos 2 secrétaires et notre Directrice, Laurence, toujours disponible et à votre écoute. Saluons également nos fidèles partenaires

- CREDIT AGRICOLE CENTRE France
- NUMEROS 10
- INTERMARCHE LE CENDRE
- PROJETS GAGNANTS
- NIKE

Je tiens également à saluer tous les Présidents, secrétaires, dirigeants, arbitres et bénévoles sans qui le football se saurait vivre.

Continuons à travailler ensemble pour le bonheur de tous et que nos compétitions se déroulent dans la plus grande sérénité.

Je vous souhaite de bonnes vacances bien méritées et je vous dis à la rentrée prochaine.

Merci de votre écoute.

COMPTES-RENDUS DES COMMISSIONS

Mme Laurence DALLE demande à l'Assemblée Générale que les comptes rendus suivants soient soumis à l'approbation avec vote à main levée, à savoir :

Rapport d'activités de la Commission de l'Arbitrage

Etabli par son Président – Cyril VERDIER

L'Assemblée Générale des clubs adopte ce rapport de la saison 2024/2025 à l'unanimité

Rapport d'activités de la Commission de Discipline

Etabli par son Président – Jacques BOURDAROT

L'Assemblée Générale des clubs adopte ce rapport de la saison 2024/2025 à l'unanimité

Rapport d'activités de la Commission d'Appel

Etabli par son Président – Jean-François CERRALBO

L'Assemblée Générale des clubs adopte ce rapport de la saison 2024/2025 à l'unanimité

Rapport d'activités de la Commission Féminine et de Féminisation

Etabli par sa Présidente – Mireille VALENTIN

L'Assemblée Générale des clubs adopte ce rapport de la saison 2024/2025 à l'unanimité

Rapport d'activités de la Commission Football Entreprise

Etabli par sa Présidente – Véronique AMBLARD

L'Assemblée Générale des clubs adopte ce rapport de la saison 2024/2025 à l'unanimité

Rapport d'activités de la Commission des Enfants et des Jeunes

Etabli par son Président – Anthony ARCHIMBAUD

L'Assemblée Générale des clubs adopte ce rapport de la saison 2024/2025 à l'unanimité

Rapport d'activités de la Commission Technique

Etabli par Sébastien BEAULATON - CTD DAP

L'Assemblée Générale des clubs adopte ce rapport de la saison 2024/2025 à l'unanimité

Rapport d'activités de la Commission des Terrains et Installations Sportives

Etabli par son Président – Jean-François CLEMENT

L'Assemblée Générale des clubs adopte ce rapport de la saison 2024/2025 à l'unanimité

Rapport d'activités de la Commission des Délégués

Etabli par son Président – Jean-Paul CHASTAGNIER

L'Assemblée Générale des clubs adopte ce rapport de la saison 2024/2025 à l'unanimité

Rapport d'activités de la Commission de Prévention

Etabli par son Président – Yves MAIGNOL

L'Assemblée Générale des clubs adopte ce rapport de la saison 2024/2025 à l'unanimité

Rapport d'activités du Référent Futsal Jacky BLANCARD

L'Assemblée Générale des clubs adopte ce rapport de la saison 2024/2025 à l'unanimité

Modifications du règlement Championnats Seniors et Coupes

16.2.3 – Accessions et rétrogradations

16.2.3. A - Accessions

Dans toutes les catégories, le vainqueur de chaque poule accèdera à la division supérieure.

En cas de refus d'accession, de non-engagement ou d'empêchement réglementaire du vainqueur quel qu'en soit le motif (classement de l'équipe supérieure, statut de l'arbitrage, ou tout autre cas), le second de la même poule sera promu et éventuellement, le 3ème en cas d'empêchement réglementaire du second et ainsi de suite.

En cas de difficulté d'application, la Commission compétente statuera.

Il en est de même lorsqu'une équipe Senior terminant à la première place de sa poule ne pourra accéder à la division supérieure si une autre équipe du même club y figure déjà.

L'Assemblée Générale valide le vote à main levée.

Ce nouveau règlement est voté à la majorité et prendra effet au 1^{er} juillet 2025.

INFORMATIONS DIVERSES

Tarifs

Mme Laurence DALLE présente les nouveaux tarifs des sanctions disciplinaires, à savoir

1 ^{er} avertissement	11 €
2 ^{ème} avertissement (dans les 3 mois)	22€
3 ^{ème} avertissement (dans les 3 mois)	52€
Exclusion / suspension de 1 à 4 matches	52€
Exclusion / suspension de 5 à 7 matches	150 €
Exclusion / suspension de 8 à 12 matches	200 €
Exclusion / suspension 6 mois à 1 an	250 €
Exclusion / suspension supérieure à 1 an	350 €
Coup à arbitre	500 €
Participation d'un licencié suspendu à une rencontre	80€
Suspension terrain un match avec sursis	200 €
Suspension ferme terrain un match	400 €

INTERVENTION Anthony ARCHIMBAUD

Suite à l'augmentation des incivilités et de la violence sur les catégories jeunes – le District du Puy de Dôme va faire des propositions pour essayer d'enrayer cette violence qui est présente de plus en plus chez les plus jeunes (accompagnement des clubs – mise en place d'un challenge Fair Play – rencontres avec les clubs concernés).

Mr ARCHIMBAUD Anthony encourage les clubs à faire des propositions.

INTERVENTION Sébastien BEAULATON C.T.D.- DAP

Bilan de l'équipe technique Départementale

Sébastien Beaulaton CTD DAP
Fabien Flore CTD PPF
Adrien Rigaud Educateur
Morgan Lagrange Educateur
Lena Da Silva Educatrice BMF Apprentissage

Dossier prioritaire

Accompagnement et structuration des clubs

4^{ème} saison – les clubs apprécient et sont réactifs.

Le District commence à plafonner en terme de disponibilité face à la demande

61 visites – 33 clubs visités sur les 74 clubs ayant des équipes de jeunes

18 visites Label

30 visites accompagnement des clubs

13 visites Ecoles de Football

Visite Plateaux Foot d'animation

12 visites Plateau U7

16 visites Plateaux U9

20 visites Plateaux U11

Formations Educateurs / Educatrices

1 salarié par CFI en fonction de son profil

- Adrien U6-U9
- Sebastien U10-U13
- Fabien U14-U19 / GB
- Morgan Séniors
- √ 1 salarié et 1 membre de CT par CFI
- ✓ Centralisation + 1 secteur Géo au choix
- ✓ Propositions de créneaux du lundi au dimanche
- ✓ Mise en place AF Ethique et Intégrité «Réussite»

Nombre total de formations réalisées par l'équipe technique

16 + 2

Nombre d'encadrants formés dans le District

258 dont 36 femmes et 222 hommes

Plan de Performation Fédéral

PPF Masculin

52 actions (12 en U11 G - 14 en U12 et U13 G - 11 en U14 G - 5 en U15 G - 3 en U16 G - 7 actions pour les Gardiens de But)

Victoire RID U14 G Foot à 11 à Lyon

Victoire RID Fustal U14 G à Rochefort 1 jouer U15 G au stage U15 France

PPF Féminin

13 interventions (3 Rassemblements et CID U14 F - 3 rassemblements et RID U13 F - 4 rassemblements et 1 stage U11 F- U12 F)

Commission Technique

25 membres actifs – 184 demi journées

INTERVENTION Jérome BERTRAND Membre du Comité de Direction – Référent FMI

FMI:

Mr Jérôme BERTRAND rappelle que pour récupérer les rencontres, il faut absolument que cela soit fait avant le week-end et non pas 1 h avant le début de la rencontre.

Il poursuit en indiquant qu'au vu du très grand nombre d'appels reçus en 1 week-end, s'il n'a pas la possibilité de répondre tout de suite, il ne faut pas hésiter à laisser un message ou un SMS afin qu'il puisse rappeler.

Des formations de la FMI peuvent être mises en place à la demande des clubs.

Mr Jérôme BERTRAND insiste également sur la vérification des faits de match où beaucoup d'erreurs sont commises et qu'une fois la FMI clôturée, il n'est pas possible de modifier. Alors qu'avec un contrôle des faits de match avec l'arbitre, cela est plus simple pour corriger.

Il finit en mettant en avant qu'il est interdit de débuter une rencontre sans feuille de match.

ALLOCUTION Mr Guy POITEVIN Président du District de l'Allier Membre du Conseil de Ligue

Mr Guy POITEVIN fait part de son grand plaisir à être présent ce soir.

Il rappelle que le problème d'incivilités sur les terrains de football n'est pas spécifique au Puy de Dôme puisque le District de l'Allier a connu cette saison une année très compliquée sur les dossiers disciplinaires avec des suspensions allant jusqu'à 20 ans.

Il poursuit en évoquant quelques informations importantes de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes

Assurance des Clubs

Rappel de la couverture des clubs avec GENERALIS mais le club doit souscrire par ses propres moyens un contrat de type risque locatif lorsqu'il utilise de manière permanente des locaux comme siège du club, bureau, etc....

Fraude sur licences

La Commission Régionale de Discipline a constaté que les dossiers concernant les fraudes sur licence (certificats médicaux présentés lors des demandes de licences) sont toujours aussi importants. En 2 saisons, + de 75 dossiers ont été ouverts pour ce motif. Les sanctions prononcées par la Commission Régionale de Discipline sont généralement de 5 ans de suspension pour les dirigeants fautifs et de 6 mois pour les joueurs concernés. Les amendes financières sont élevées.

Lutte contre toutes formes de violence (sexuelle – sexiste – homophobe – raciste – physique ou verbal – etc...)

Est un engagement fort de la Fédération Française de Football qui a la volonté de proposer un football accessible à tout le monde. Cela passera par la formation de l'ensemble des acteurs du football – sanctionner avec fermeté les auteurs de ces violences – protéger et accompagner les victimes. Lutter contre toutes les formes de violence doit être un combat de tous.

Mr Philippe AMADUBLE clôt l'Assemblée Générale en remerciant tous les clubs de leur confiance et de leur présence et en leur souhaitant de bonnes vacances.

Le Président : Philippe AMADUBLE La Directrice : Laurence DALLE